

**BUDGET ANNEXE DE GESTION DES CINEMAS ET DES SALLES COMMUNALES
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2019**

**NOTE DE SYNTHESE ET
RAPPORT DE PRESENTATION**

Ce budget annexe au budget principal de la commune présente, une fois comptabilisés les restes à réaliser de l'exercice 2019 d'un montant de **238.100 €**, un excédent global de clôture de **107.215,64 €**.

Ce budget annexe regroupe l'ensemble des dépenses et recettes liées au fonctionnement des deux cinémas et des trois salles communales (Louis-Blanc, Jean-Despas, Lavoir Vasserot).

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle s'établit à la somme de **735.320,61 €** en dépenses et à la somme de **930.108,22 €** en recettes. L'excédent de cette section est donc de **194.787,61 €**.

A/ Dépenses :

- Les charges générales (chapitre 011) s'élèvent à **233.376,49 €**. Elles comprennent les frais de fonctionnement des cinémas et des salles (fluides, location de films, entretien des bâtiments et du matériel, assurances, nettoyage des locaux)
- Les charges de personnel (chapitre 012) s'établissent à **297.220,90 €**
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) représentent **2,13 €** et correspondent aux arrondis du prélèvement à la source
- Le montant des charges exceptionnelles (chapitre 67) s'élève à **2.887,86 €** et concerne principalement le remboursement des fluides du cinéma Star à l'Hôtel de Paris
- Le montant des dotations aux amortissements (chapitre 042) s'établit à **201.833,23 €**

B/ Recettes :

- L'excédent de fonctionnement reporté (chapitre 002) s'élève à **130.296,34 €**
- Le remboursement de l'impôt sur les sociétés 2018 (chapitre 013) s'établit à **54.906,00 €**
- Les ventes et prestations de service (chapitre 70) représentent **69.054,25 €**
- la subvention d'équilibre (chapitre 74) s'établit à **530.000,00 €**
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à **83.317,56 €** et sont répartis entre les locations de salles pour **80.234,13 €** et les cotisations salariales pour les chèques déjeuner pour **3.083,43 €**
- Les produits exceptionnels (chapitre 77) (remboursement de sinistres....) représentent **427,27 €**
- L'amortissement des subventions d'équipement (chapitre 022)s'établit à **62.106,80 €**

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Elle s'établit en dépenses à **232.463,09 €** et en recettes à **382.991,12 €**. Cette section présente donc un excédent de **150.528,08 €**. Une fois retranchés les restes à réaliser de **238.100,00 €**, la section présente un déficit de **87.571,97 €**.

A/ Dépenses :

- L'acquisition de matériel de bureau, mobilier et matériel divers (chapitre 21) représente **45.044,53 €**
- La réhabilitation de la salle Jean-Despas (chapitre 23, opération 12010) s'établit à **112.863,99 €**
- La réhabilitation du cinéma de la Renaissance (chapitre 23, opération 12005) s'élève à **4.900,00 €**
- La réhabilitation du cinéma STAR (chapitre 23, opération 12159) s'établit à **7.547,77 €**
- L'amortissement des subventions d'équipement (chapitre 040) correspond à **62.106,80 €**

B/ Recettes :

Les recettes de l'exercice 2019 sont constituées par :

- l'excédent d'investissement reporté (chapitre 001) pour **181.157,89 €**
- la dotation aux amortissements (chapitre 040) d'une valeur de **201.833,23 €**

Il vous est proposé, après avis favorables du conseil d'exploitation en date du 2020, et de la commission « Travaux-Finances-Administration Générale » en date du 2020,

1. **DE DONNER ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif de Gestion des Cinémas et des Salles Communales au titre de l'exercice 2019, tel qu'il est explicité dans le document joint à la présente,

2. **D'APPROUVER** en l'absence de Monsieur le Maire, le Compte Administratif 2019 de Gestion des Cinémas et des Salles Communales, dont la balance s'établit comme suit :

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Recettes	930 108,22 €
- Dépenses	<u>735 320,61 €</u>
Résultat de la section de fonctionnement :	
Excédent (A).....	194 787,61 €

2- SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Recettes.....	382 991,12 €
- Dépenses.....	<u>232 463,09 €</u>
Solde d'exécution : Excédent (B).....	150 528,03 €

Restes à recouvrer 2019	0
Restes à réaliser 2019.....	<u>238 100,00 €</u>
Besoin de financement (C)	238 100,00 €

Résultat global de clôture : Excédent final	
(A+B-C)	107 215,64 €

QUI VOTE POUR ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE CONTRE ?